

*Initiatives ministérielles*

diminuer les dépenses comme les Canadiens semblent nous le demander.

Il faut comprendre que, comme gouvernement, nous n'avons pas particulièrement bien expliqué le projet de taxe sur les produits et services. Trop de gens pensent que la taxe se multipliera en s'appliquant à chacune des étapes. Ils ne semblent pas comprendre, malgré nos explications, qu'il ne sera exigé du chef d'entreprise que la différence entre ce qu'il a déjà payé sur les biens et services qu'il achète et ce qu'il doit sur ses ventes.

• (2300)

Il est important de signaler encore une fois que la taxe sur les produits et services vient remplacer la taxe cachée de 13,5 p. 100 sur les ventes des fabricants qui existe depuis une soixantaine d'années.

Il est important de rappeler aux Canadiens que les gouvernements depuis les années 50 savaient que la taxe à la fabrication ne répondait pas ou répondait mal à ses fins.

Il est important de signaler que la taxe sur les ventes des fabricants a été appliquée dans quelque 75 000 cas au Canada et que le nombre d'arrangements distincts est de quelque 22 000. L'inefficacité et l'injustice de ce système sautent aux yeux de ceux qui sont directement engagés dans la fabrication, mais je crains que ce ne soit pas aussi évident pour tous les Canadiens.

Il est important de comprendre et de répéter aussi souvent qu'il le faudra en quoi la taxe sur les ventes des fabricants est discriminatoire à l'égard de ceux qui travaillent dans le secteur manufacturier au Canada. Elle l'est à l'égard des gens qui trouveraient un emploi dans ce secteur, car, à cause d'elle, il coûte plus cher de fabriquer un produit au Canada que de l'importer. Il ne doit pas y avoir un seul autre pays au monde qui a une pareille politique.

De plus, comme la taxe sur les ventes des fabricants s'applique au niveau du grossiste, les produits d'exportation que nous pourrions vendre à nos concurrents à l'étranger coûtent aussi plus cher. Il est donc plus difficile pour nos entreprises de soutenir la concurrence, ce qui signifie également moins d'emplois pour les Canadiens. Nous sommes le seul pays industrialisé au monde qui continue de prélever une telle taxe.

Il est intéressant de noter que le gouvernement actuel a souvent été accusé de gouverner en fonction des sondages d'opinion publique; nous nous serions fondés sur l'opinion publique au lieu de faire preuve de leadership. Pas besoin d'être très ferré en politique pour se rendre compte que la taxe sur les produits et services n'a pas suscité un enthousiasme débordant dans la population. Force est donc de conclure que nous croyons, en tant que gouvernement, qu'il est absolument essentiel que nous adoptions cette position d'autorité pour garantir l'avenir de notre pays.

Pour le bien de nos enfants et de nos petits-enfants, il est important que nous exercions le leadership économique nécessaire pour accroître les emplois au Canada et pour faire en sorte que la politique fiscale soit plus juste et plus équitable qu'elle ne l'est actuellement.

Il conviendrait également de faire savoir aux Canadiens que le programme de la TPS comporte des lignes directrices qui nous aideront à réduire le déficit, car beaucoup de gens réclament la réduction du déficit annuel et, par voie de conséquence, de la dette publique.

Une bonne taxe sur les produits et services doit notamment permettre au gouvernement d'utiliser les 2 milliards de dollars qu'il a délibérément mis de côté dans son dernier budget pour réduire le déficit annuel.

Ce que malheureusement bien des gens ne comprennent pas encore, mais que vous savez, monsieur le Président, c'est que l'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants va améliorer la situation financière de quelque 8,7 millions de familles canadiennes à faible revenu ou a revenu moyen. Grâce à la taxe sur les produits et services, la situation des Canadiens qui gagnent au plus 30 000 \$ par année sera à l'avenir meilleure qu'elle ne l'est maintenant.

Bien des Canadiens ont du mal à comprendre, parce que la taxe sur les ventes des fabricants est cachée et s'applique à peu près à tout. C'est un aspect que nous, en tant que gouvernement, devons continuer d'expliquer sans cesse.

La taxe sur les ventes des fabricants doit disparaître. Elle doit disparaître à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1991. À ce moment-là, les consommateurs réaliseront une épargne très substantielle. Par ailleurs, les entrepreneurs canadiens deviendront plus concurrentiels qu'ils ne l'étaient par le passé.

Je tiens par ailleurs à insister sur le fait que la taxe sur les produits et services est plus juste du fait qu'elle rendra la vie beaucoup plus difficile aux Canadiens qui jusqu'à